

Précurseurs : Risque électrique



LES RÈGLES D'OR DES TRAVAUX ELECTRIQUE

1 Disposer d'une formation et d'une habilitation électrique adaptées au travaux

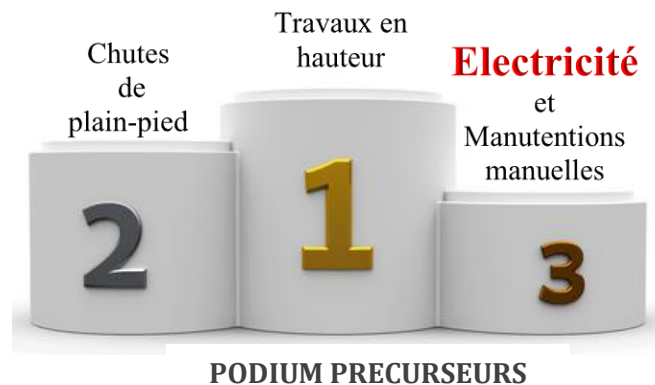
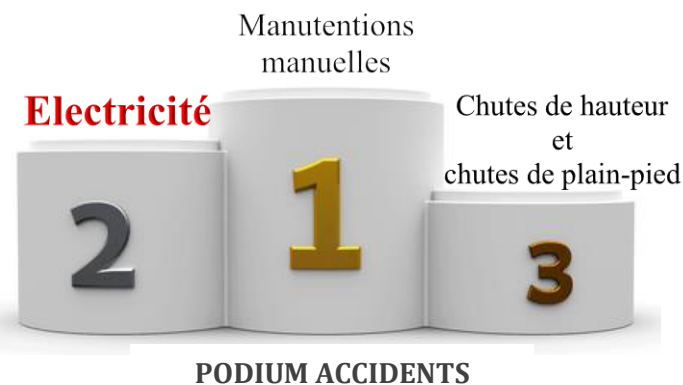
2 Utilisation des EPI adaptés (tenue de travail, gants, casque, lunettes)

3 Respecter la procédure de consignation et utiliser le matériel adapté

4 Ne pas intervenir à moins de 30cm d'une installation nue sous tension



PODIUM DE L'ACCIDENTOLOGIE ET DES PRECURSEURS 2020



EXEMPLE D'ACCIDENT LIÉ AU RISQUE ELECTRIQUE

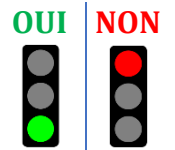
Dysfonctionnement de l'éclairage lors des vérifications. Le collaborateur COTE ne coupe pas l'alimentation afin d'identifier immédiatement les résultats des vérifications. Il débranche le câble relié au câble d'éclairage de la boîte de dérivation. Il est persuadé qu'il n'y a pas de courant sur le câble débranché. Il n'effectue pas de VAT. En voulant rebrancher le câble, il touche la partie nue sous-tension avec la main gauche. Sa main droite est appuyée sur le chemin de câble relié à la terre. Electrification du collaborateur.



Faites la **chasse aux risques électrique** sur votre Chantier / Site et **remontez** nous l'**information** :

- par causerie,
- par la fiche STOP (doc joint)
- via le [formulaire en ligne](#)

Pour vous **guider**, vous trouverez ci-dessous une **check-list** pour savoir si vous êtes **PARE** contre le risque électrique...



Est-ce que je suis autorisé à faire ces travaux d'ordre électrique ?

- Est-ce que la chaîne d'encadrement est respectée ?
(chargé d'exploitation, chargé de consignation, Chargé de travaux...)
- Est-ce que mon habilitation électrique correspond à mes travaux ?
- Est-ce qu'une demande de mise hors tension est présente ?

Est-ce que je connais l'installation électrique sur laquelle j'interviens ?

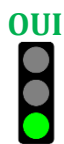
- Disponibilité & validité des plans & schémas

Est-ce que je dispose des équipements nécessaires pour ma protection, celle des autres et celle de l'installation ?

- Tenue de travail, casque, chaussures de sécurité
- Gants isolants, casque IDRA, Ecran facial, chaussures isolantes
- Tapis isolant, cadenas et disques, vérificateur d'absence de tension (VAT), dispositif de mise à la terre (MALT) et court-circuit (CC)

Est-ce que la procédure de consignation est respectée ?

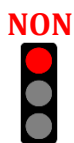
- Séparation
- Condamnation
- Identification
- Vérification d'absence de tension
- Mise à la terre et en court-circuit



Si vous avez que des **OUI**



Vous êtes **PARÉ** contre le risque électrique



Si vous avez un seul **NON**



Vous n'êtes **PAS PARÉ** contre le risque électrique





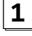
- Si vous **effectuez** des **travaux** d'ordre **électrique** : **arrêtez** votre **travail** et faites-le **remonter** par le biais d'une fiche stop (doc joint ou [formulaire en ligne](#))
- **Equipez-vous** : Faites une demande auprès de votre supérieur hiérarchique pour vous doter de ce qu'il vous manque


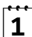
 Agence/Service : _____


① N° d'ordre : _____

Décrivez nous la problématique rencontrée ou votre idée



 Par : _____  Le : _____ Signature :

Tierce personne  Par : _____  Le : _____ Signature :

 Société : _____

 **Chantier / Service / Zone :** _____

 **Description de la situation, problématique, idée :**

 **Solutions & parades mises en place ou envisagées :**

QUAND ?

- En cas d'**INTERRUPTION** de l'activité en cours,
- Lorsque l'intervention rencontre des **IMPREVUS**,
- Si je constate une **PISTE DE PROGRES** : *Bonne Pratique / Idée*.

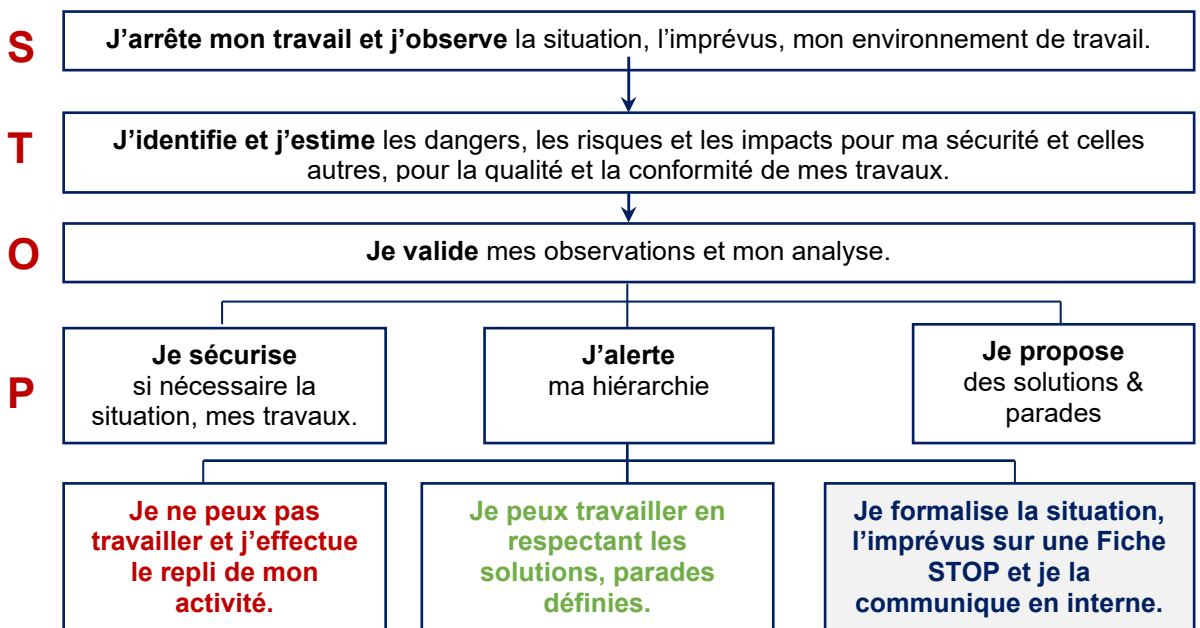
POURQUOI ?

- Pour ne pas se laisser entraîner trop rapidement dans l'action,
- Pour garantir votre sécurité personnelle et celle des autres,
- Pour garantir la qualité et la conformité de votre travail,
- Pour partager et faire progresser nos méthodes de travail.



COMMENT CELA MARCHE ?

- S**’arrêter avant d’entreprendre ou de poursuivre l’opération
- T**oujours réfléchir avant d’agir
- O**bserver les risques potentiels
- P**rendre les mesures de prévention



POUR UNE BONNE COMPREHENSION DE LA FICHE !

- N'oubliez pas la date, le nom du chantier ou service,
- Faites constater & signer par une tierce personne (donneur d'ordre,...),
- Détaillez la situation ; illustrez avec des photos, schémas, dessins, ...
- Expliquez quels sont les origines & causes ou les intérêts / gains que peut apporter votre idée,
- Indiquez les solutions & parades envisagés ou mises en place.

COMMUNICATION !

- Gardez l'anonymat si vous le souhaitez,
- Diffusez la fiche : En main propre, par bannette, par courrier, par mail, ...



- Assistante d'agence,
- Hiérarchique ou pas,
- Service QHSE,

ORIGINAL A CONSERVER SUR SITE ET / OU EN AGENCE
ENVOYER UNE COPIE AU SERVICE QHSE.DATE ⁽¹⁾ : ANIMATEUR ⁽⁶⁾ : DUREE ⁽³⁾ : NB DE SESSION ⁽⁴⁾ :THEME ⁽⁵⁾ : Thème QHSE – Semaine Sécurité du 21 au 25 juin 2021SUJETS ABORDES ⁽⁵⁾ :

- Thème QHSE n°63 – Les précurseurs
- Thème QHSE n°64 – La manutention
- Thème QHSE n°65 : Les travaux en hauteur
- Thème QHSE n°66 – Le risque électrique
- Thème QHSE n°67 – Les chutes de plain-pied

COMMENTAIRES DES PARTICIPANTS ⁽⁷⁾ :**Amélioration des performances QHSE** ⁽⁸⁾

N°	Analyse des Faits / Constats / Ecart / Situations dangereuses / Presqu'accident / Non-conformité / Dysfonctionnements	Propositions d'action Correctives / Préventives

Décision de traitement de la proposition d'action corrective / préventive ⁽⁹⁾

N°	Décision de traitement	N°	Décision de traitement
	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Toute décision de traitement d'une action corrective / préventive sera prise en commun accord entre le Responsable QHSE, le Responsable d'affaire, le Chef d'Agence et autre personne concernée.

(1) Date(s) à(ux) laquelle(s) s'est déroulée la formation.	(2) Nom, prénom et signature des personnes ayant été formées.
(3) Durée de la causerie en nombre d'heure(s).	(4) Nombre de session de formation réalisée par l'animateur.
(5) Sujet et thèmes évoqués lors de la causerie.	(6) Nom, prénom de l'animateur de la causerie
(7) Remarques émises par les participants sur le sujet et les thèmes évoqués.	(8) Analyse des observations, remarques et propositions d'amélioration émises par les participants sur le sujet et les thèmes évoqués.
(9) Décision de prise en compte ou non des propositions d'amélioration.	(10) Emargement obligatoire des personnes présentes à la causerie.



CAUSERIE QHSE

Agence / Service :

Client :

Site / Affaire

Page
2 / 2

FEUILLE DE PRESENCE ⁽¹⁰⁾

<i>Nom / Prénom</i>	<i>Visa</i>	<i>Nom / Prénom</i>	<i>Visa</i>